

Jean Dubu

Un Persan à Versailles, ou Saint-Simon de l'ambassade à l'embaumement

Article. Source : Cahiers Saint Simon

Dubu, Jean, "Un Persan à Versailles, ou Saint-Simon de l'ambassade à l'embaumement", Cahiers Saint Simon, n° 16, 1988. Ambassades et visites d'Etat saint-simoniennes, p. 30-37.

Extrait de l'article

Lorsque, avec le recul que l'on sait, Saint-Simon rédige les *Mémoires*, l'année 1715 est moins, à ses yeux, son apogée, son zénith que le passage de l'inaction forcée aux responsabilités, à l'existence politique, peut-être aussi de l'illusion aux désillusions... Son apogée personnel, rétrospectivement, sera l'ambassade d'Espagne, et c'est sur elle qu'il mettra un terme provisoire (?...) à ses propres *memorabilia*. Cependant, emporté par son sujet, sa verve, voire sa hargne... par le scandale que ses idées politiques lui font ressentir, puis constater et enfin dénoncer, il ne peut que cet épisode majeur de la clôture du règne ne revête la majesté d'un crépuscule ; plus de six mois d'une description minutieuse sont nécessaires avant que le soleil n'aille s'abîmer pour ne plus reparaître à l'horizon de l'histoire. Le détail le plus infime est appelé à concourir au tableau d'ensemble, exploité, c'est-à-dire utilisé et parfois gauchi, pour mieux cadrer avec l'immense fresque naguère proposée à la réflexion des agrégatifs de lettres et de ceux qui eurent la charge de les préparer. Dans la perspective de cette mise en œuvre, Mehemet Riza Beg, ambassadeur de Perse reçu pompeusement dans la Grande Galerie de Versailles le 19 février 1715, mérite de retenir l'attention au cours de l'après-midi justement consacré par notre Société à la diplomatie et aux ambassades.

Distinguons en premier lieu la multiplicité de sens du terme. L'ambassadeur peut être qualifié d'ordinaire ou d'extraordinaire. Dans le premier cas, il est accrédité une fois pour toutes, et réside dans le pays de son accréditation. Cela suppose des relations diplomatiques suivies, et l'on sait que son soudain rappel peut signifier un état de tension, sinon de crise, entre les deux pays concernés. Il est clair que l'ambassade de Perse de 1715 ressortit à la seconde catégorie, celle des ambassadeurs extraordinaires, puisque, sans être inimicales, les relations entre le royaume de France et la Perse d'alors restaient épisodiques ; Saint-Simon le souligne d'une phrase :

Le Roi, à qui on la donna toujours pour véritable, & qui fut presque le seul de la Cour qui le crût de bonne foi, se trouva extrêmement flatté d'une ambassade en Perse sans se l'être attirée par aucun envoi.

[Lire la suite \(persee.fr\)](http://persee.fr)